

SCP PIJOT POMPIER MERCEY, AVOCAT A LA COUR

Le Patio de Montimaran, 13, rue du Docteur Fléming - BEZIERS (☎ 04.67.62.98.43)



23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN IMMEUBLE A RENOVER sis 2, rue des Rosiers, 34500 **BEZIERS** comprenant au rez-de-chaussée un double garage, au premier étage un appartement, au deuxième étage un appartement, au troisième étage un appartement, d'une superficie de 220,91 m² et 76 m² de surface annexe cadastré section LX, No 898 pour 1 a 18 ca.

Occupés.

MISE A PRIX : 9.000 €

OUTRE FRAIS

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 16 octobre 2020 à 10 heures

ADJUDICATION LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020

à 11 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de BEZIERS, 93, avenue du Président Wilson

A la requête du :

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS OUEST HERAULT venant aux droits du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS GRAND BEZIERS dont le siège est 9, avenue Pierre Verdier, BP 749, 34529 BEZIERS CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités à ladite trésorerie,

ayant pour avocats,

SCP PIJOT POMPIER MERCEY, avocat à la Cour, Le Patio de Montimaran, 13, rue du Docteur Fléming, BEZIERS (☎ 04.67.62.98.43).

SCP DORIA AVOCATS, avocat à la Cour, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS :

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BEZIERS où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du lundi au vendredi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 (Réf. dossier : 20/00027).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Appartement 1 au premier étage : ce logement est occupé à titre gratuit. Il se compose d'un dégagement desservant un salon, d'une cuisine, de deux chambres, d'une salle d'eau, d'un w.-c.

Appartement 2 au deuxième étage : ce logement est occupé à titre gratuit. Il se compose d'une cuisine, de deux chambres, d'une salle d'eau, d'un w.-c.

Appartement 3 au troisième étage : ce logement est occupé par le propriétaire. Il se compose d'un dégagement desservant un salon, d'une cuisine, de trois chambres, d'une salle d'eau, d'un w.-c.

Il n'existe aucun moyen de chauffage.